

vent consacrer leurs précieux instants. Il est très flatteur de savoir qu'ils font leurs affaires avec aisance, mais nous aimerions à voir aller celles du pays d'une manière aussi courante. Nous savons bien qu'il serait mal de blâmer ceux de nos braves représentants qui ne représentent pas notre gouverneur général et ses intérêts ; ils font tout ce qu'ils peuvent et nous devons leur savoir un gré infini de la patience avec laquelle ils écoutent les sottises que leur débitent, *comme s'ils étaient payés pour cela*, les parleurs avoués du gouvernement.

On s'étonne de voir la lenteur avec laquelle on s'occupe de la liste civile ; ordinairement quand il s'agit de piller l'argent du peuple, on ne marche pas, on vole. Mais le gouverneur ne perdra rien pour attendre ; au contraire. Il nous semble que c'est une bien ridicule comédie qui se joue au sujet de cet argent. Le gouverneur général en demandant l'assentiment de notre législature sur le budget, ressemble à un voleur qui dévaliserait un homme et lui dirait : Monsieur vous devez me savoir gré de la peine que j'ai prise de vous escamoter cent cinquante louis ; tenez, je vais vous montrer le bon usage que j'en ai fait : vingt-cinq louis payés à mon armurier pour les pistolets, les balles, la poudre et les poignards qu'il m'a fournis et au moyen desquels je vous ai arrêté ; voici vingt-cinq louis payés pour le cheval qui me porte dans mes agréables expéditions ; voici encore vingt-cinq louis distribués aux divers amis qui m'ont indiqué votre route et qui se tenaient prêts à me donner main forte si vous aviez eu l'audace de vous défendre. Voici vingt-cinq louis destinés à l'avocat qui me défend lorsque je suis poursuivi et de plus vingt-cinq louis au juge qui vous jugerait si vous osiez vous plaindre de moi. Les autres vingt-cinq louis sont destinés à mes menues plaisirs, trop longs à détailler. Je puis vous montrer des reçus de toutes ces sommes, dûment acquittés et certifiés, ainsi vous n'avez aucun droit de vous plaindre ; alors, ayez la complaisance de me donner votre approbation.

La comparaison nous semble juste, et propre à faire concevoir aux illétrés le délicieux mécanisme qu'on appelle la constitution.

Enfin à l'exception de nombreuses pétitions surtout du Haut-Canada et qu'on réfère à des comités qui les réfèrent à d'autres comités nous ne voyons pas ce qu'on aura fait durant cette solennelle première session du parlement uni. Il est question d'un projet de banque provinciale ; nous n'avons pas le tems d'en parler aujourd'hui, ce sera pour lundi prochain. Sans vouloir juger un sujet auquel nous n'avons pas encore songé mûrement, nous dirons seulement qu'il faut se défier de cette innovation par la seule réflexion qu'elle nous vient du seigneur de Sydenham..... et c'est en dire suffisamment.

Lord Sydenham veut faire des financiers de nos représentants il leur montre les premiers rudiments de l'arithmétique. Sous un pareil maître ils ne peuvent manquer de faire de rapides progrès. On dit qu'ils font déjà très habilement des additions d'abus, des divisions de dépouilles, des multiplications de paroles inutiles et des soustractions d'écus.

— Québec possède en ce moment un ciuel ; on en annonce un autre pour demain et les jours suivants ; depuis la mort du conseil spécial on ne se lasse point d'admirer la beauté et l'intelligence des chevaux. Il paraît qu'on attend sous peu une grande ménagerie. C'est sans doute pour nous distraire de l'absence des officiers publics et de notre législature qu'on nous envoie autant de bêtes.